

Intitulé de l'épreuve : Civilisation - Maghreb, Moyen-Orient, Afrique
Nombre de copies : 3

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

Etats et identités en Afrique du Nord et au Moyen-Orient

"Je choisirai mon peuple, je choisirai chaque personne de mon peuple, je vous choisirai un par un, tous les cinq ans et vous me confirmerez s'il le faut tous les vingt ans, ou s'il le faut... pour l'éternité!"

Par cette poésie satirique (le discours d'insénescence du dictateur), le poète palestinien Mahmoud Darwish nous renvoie à l'idée, -largement véhiculée-, que les régimes autoritaires de la zone Afrique du Nord et Moyen-Orient choisissent leurs peuples, stérilisent les identités nationales et ignorent ou répriment la voix dissidente. Cette réalité interroge sur les concepts d'Etats et d'identités dans le monde arabe ainsi que sur la relation qu'elles entretiennent l'une avec l'autre dans leurs dynamiques de construction respectives.

La notion d'Etat renvoie à une structure politique et administrative qui détient, sur un territoire donné, le monopole de la violence légitime (Max WEBER, Le Savant et le politique). Par extension, il renvoie à trois concepts clefs : l'Etat comme puissance ("Ragione di Stato" de Machiavel), l'Etat comme norme de droit ("Rechtsstaat" de Kelsen) et l'Etat comme légitimité, vecteur de valeurs communes, et qui se rapproche

N°

4.1.2

de la notion d'Etat-nation. L'identité, quant à elle, peut se définir - sur le plan individuel et collectif - par le sentiment d'appartenance à un groupe - réel ou imaginaire - de par une histoire commune et / ou un certain nombre de valeurs partagées. Ces identités (hamiyat) sont souvent éclipsées par des notions proches de minorités (aqaliyat) ou de communautés (tawâ'if), plus couramment utilisées pour décrire la réalité de ces différences au sein des sociétés arabes.

Ces identités sont proches - voire même parfois recapent - la notion de Nation qui se définit, selon la célèbre formule de Ernest RENAN (Qu'est-ce qu'une Nation?), comme "la volonté à vivre ensemble, de continuer de faire vivre un héritage qu'on nous a transmis indivis, un riche legs de souvenirs". Alors que le concept d'Etat-nation est une réalité très récente de la zone ANMO, qualifié par J.P Bayard de greffe du modèle occidental, on peut s'interroger sur sa coexistence avec la diversité ethnique, religieuse et politique qui structure de longue date l'histoire de la région.

En d'autres termes, quelle place existe-t-il pour les identités et l'expression de leur diversité dans la constitution et le fonctionnement des Etats d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient? Par extrapolation, quel espace y-a-t-il pour la différence?

Nous verrons que ni les identités ont été mobilisées au service des indépendances (I), leur instrumentalisation ou leur répression demeurent un élément central des pratiques politiques de la région (II). Depuis les printemps arabes et l'ouverture à de nouvelles expressions de l'identité, nous nous interrogerons sur la position que la France peut adopter pour empêcher la répression de ces différences (III).

I. Préexistants à l'émergence des Etats, les identités ont été mobilisées - de gré ou de force - au service des indépendances et du discours national officiel

A. La diversité des identités est au cœur de la structuration des sociétés d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient

La pluralité des identités et leur expression sociale à travers la constitution de communautés et de minorités, préexistent à la constitution des Etats de la région. D'un point de vue conceptuel, cette notion d'identité renvoie dans le monde arabe non seulement à une communauté d'appartenance (ethnique, religieuse) mais également au sentiment de "faire corps" avec un groupement de communautés, ce que l'historien Ibn Khaldun a qualifié de Asabiya. Que cette appartenance soit choisie ou subie, elle a structuré dès le XV^e siècle les pratiques politiques de la région, où l'Empire ottoman a mis sur pieds une administration complexe, fondée sur les identités religieuses et ethniques des individus. Les individus étaient regroupés selon le "système des millet" où chacun vivait au sein et selon les règles de sa communauté. L'identité collective - dans sa dimension confessionnelle - est donc au cœur des structures sociales jusqu'à la période coloniale et l'émergence des indépendances.

Cette matrice confessionnelle et identitaire mise en place par l'Empire ottoman a été reprise et adoptée par les puissances coloniales après la première guerre mondiale. Avec les traités de Sèvres (août 1920) et Saïgon (août 1920), la France et l'Angleterre se sont partagées les anciennes provinces ottomanes, en opérant par exemple en Syrie, un plan de partage du territoire entre grandes communautés (Etat druze, Etat alaouite, grand-liban chrétien). Les identités sont

alors mobilisés comme des remparts aux éventuelles velléités d'indépendance, discours que reprendront plus tard nombre de régime autoritaires au prétexte de préserver les minorités des persécution historiques dont elles avaient fait l'objet.

B. Les identités ont été mobilisées au service des indépendances et de la constitution des Etats

L'émergence des Etats en Afrique du Nord et au Moyen-Orient est un phénomène brutal, en comparaison à la lente dynamique de constitution des Etats en Occident (N. Elias, la dynamique de l'Occident) et qui voit les identités mobilisées - de gré ou de force - au service de la constitution des Nations.

On peut distinguer deux grands temps :

- celui des identités mobilisées dans la lutte pour l'indépendance. Ce phénomène prend forme, dans la continuité de la Nahda, d'abord à la période chaotique des mandats (1918-1922) puis lors de l'avènement des indépendances (1945-1973). La question de la Nation se nourrit alors d'identités multiples, qu'elles soient religieuses, ethniques ou même d'identité de genre. L'émergence d'un ^{arabe} féminisme coïncide avec cette période, et est portée par des femmes nationalistes (Malak H. Nour), des combattantes (Nasr al-Bid) ou encore des femmes de lettres (May Ziadeh, Ibtihaj Qaddoura) qui participent directement aux mouvements de libération.

- celui de l'arabité (al-ʿarabiyya) captée par les nationalistes. Ce phénomène de réorientation et de structuration de l'identité arabe au service de la constitution d'un nationalisme arabe est notamment décrit par Leila Dakhlia ("Arabisme et nationalisme arabe" - 2010), et trouve une illustration dans le régime mis en place par Gamel Abdel Nasser en Égypte, à partir de 1952. Le caractère polymorphe de cette identité arabe, et son instrumentalisation par

Intitulé de l'épreuve : Civilisation - Maghreb, Moyen-Orient, Afrique
Nombre de copies : 3

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

des régimes autoritaires, ont démontré les limites d'une instrumentalisation - voire d'une création ex nihilo - des communautés et des ressorts identitaires au service de la seule ambition des Etats.

II. Qu'elles soient perçues comme des menaces ou des faire-valoir des régimes, ou qu'elles constituent des zones de repli face à la faillite des Etats, les identités demeurant un enjeu central des pratiques politiques de la région

A. Au sein des régimes autoritaires, les identités sont instrumentalisées ou réprimées, selon qu'elles justifient, ou menacent, l'unité du discours national

Les régimes autoritaires - que Juan Linz définit comme des systèmes "où le pluralisme politique et identitaire est limité" (Totalitarisme et autoritarisme - 1975) - ont une relation ambivalente sur la question des identités. L'acceptation, voire la mise en avant, des différences identitaires dépend avant toute chose de la communauté en question à se fondre dans le creuset social et politique qui lui est attribué. La différence est acceptée tant qu'elle n'est pas une dissonance et à la condition qu'elle puisse être

N°

519

le faire-valoir ou le porte-voix du régime et de son discours officiel. Michel Semat, dans son étude du système politique mis en place par Hafez Al-Assad, démontre les multiples ressorts identitaires - ethniques, politiques, religieux - mobilisés par le régime syrien pour exercer un contrôle total sur la société (Syrie, l'Etat de Barbarie).

Lorsqu'elle menace la cohérence du discours national et qu'elle porte atteinte aux intérêts des régimes, l'expression des identités est étouffée et les communautés d'appartenance sont réprimées. L'histoire contemporaine de la région ne manque pas d'exemples à cet égard, que ce soit la répression du mouvement des Frères musulmans en Syrie en 1982, démontrant l'incompatibilité de toute identité politique autre que celle du baathisme, ou encore les persécutions commises à l'encontre des populations kurdes par le régime de Saddam Hussein en 1983, dans le Nord de l'Irak.

B. Les identités comme zone de repli ou générateur de tensions face à la faillite des Etats

Parmi les Etats fragiles de la région AMHO, où les institutions et le pouvoir en place connaissent une "crise de légitimation" (Michel CAMAU), les identités peuvent être des zones de repli face au désenchantement du discours national.

Le phénomène s'exprime par exemple par un regain du confessionalisme et un repli sur les communautés d'appartenance au Liban. Face à l'incertitude des institutions et les crises successives qui touchent durement la population libanaise, l'ultime recours est souvent celui de la communauté religieuse - qui demeure le cadre principal de la vie politique et civile des Libanais. Le ressort identitaire et

confessionnel est par ailleurs alléguement employé par certains factions politiques, agitant le spectre d'un retour des confrontations et du risque d'une nouvelle guerre civile.

Le repli vers la communauté est également présent - dans sa dimension tribale - en Libye, où la fragmentation du pays et son tiraillement entre l'Est et l'Ouest, pousse certains libyens à se retrancher dans une identité plus personnelle : celle de la famille, du clan, de la tribu.

III. Depuis les printemps arabes, et avec eux l'émergence de nouvelles formes d'expression des identités, quelle position la France peut-elle adopter pour empêcher leur répression ?

A. L'expression des identités a connu en certain renouveau devant les printemps arabes.

Les mobilisations populaires de 2010 - 2014 ont pris à contrepied le credo du discours officiel des régimes en place sur la question des identités. Les modes de mobilisation sans précédent dans l'histoire récente ont vu descendre dans les rues des communautés différentes demandant d'une voix unanime la réforme - voire la chute - des régimes en place. L'apport principal, sur le plan des identités, des printemps arabes, est celui d'avoir permis l'émergence d'une dissonance des voix politiques, et l'ouverture à une forme de pluralisme dans certains pays. L'un des exemples les plus emblématiques est celui de la Tunisie, où - depuis la réforme constitutionnelle de 2014 - une pluralité politique réelle a émergé au sein du parlement tunisien (Nidaa Tounsi, Ennahda, Qalb Tounsi, ainsi qu'une multitude de petits partis).

L'expression de la diversité des identités n'est également exprimée sur le terrain de la lutte pour l'égalité des genres.

Force est néanmoins de constater, que près de dix ans après ces mobilisations, les progrès enregistrés par ces différents mouvements demeurent inachevés, tant sur le plan de la diversité des identités politiques (tour de vis autoritaire en Egypte, dissolution du Parlement au Soudan) que sur l'acquisition de certains droits (mouvement des Kaddabas au Soudan, où les femmes demeurent les laissés pour compte de la révolution de 2019).

B. Quelle position la France peut-elle adopter pour empêcher la répression des différences et permettre l'expression des identités dans la région?

Dans la continuité des positions déjà défendues par la France, dans les enceintes multilatérales, pour défendre les droits de l'homme au sein de la zone ANMO, il pourrait être utile de faire passer nos efforts à deux niveaux, par :

- la poursuite d'un dialogue direct avec les autorités des Etats d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, pour empêcher la répression des voix dissidentes au sein de la société civile de ces pays. Ces prises de position se traduisent déjà par le soutien - porté au plus haut niveau de l'Etat - de la France au plémationne politique et à la liberté de la presse. Ces enjeux sont notamment régulièrement discutés dans le dialogue bilatéral que nous entretenons avec l'Egypte et qui a conduit à la libération de plusieurs journalistes ^{et opposants} incarcérés par les autorités égyptiennes.
- l'approfondissement de notre relation directe avec les acteurs de la société civile et les minorités, afin d'encourager l'expression de leurs identités et de leurs différences. Cela se traduit d'abord par nos programmes

Intitulé de l'épreuve : civilisation - Maghreb, Moyen-Orient, Afrique.....
Nombre de copies : 3

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

de soutenir à la société civile (octroi de bourses, soutien au financement de projets) et par l'entretien d'un réseau divers d'interlocuteurs dont l'expression de voix est parfois mise à mal - ou interdite - par le régime en place. À cet égard, les identités de genre, et la condition de la communauté LGBT, font l'objet d'un suivi attentif des postes où un diplomate référent est chargé du suivi de ces questions depuis 2013.

